

Session Plénière du 18 février 2021
RAPPORT N° 21.01.01 Budget primitif 2021.
Intervention de Michel CHASSIER

Monsieur le Président, mes chers collègues,

Depuis près d'un an la crise sanitaire causée par la COVID-19 occupe tout l'espace médiatique, politique et social.

La plupart des pays n'agissent, ne réagissent qu'en fonction des derniers chiffres mesurant l'évolution de l'épidémie, chiffres d'ailleurs dont l'interprétation fait débat.

Face à cette crise, dites-vous, face à ses conséquences de tous ordres l'action publique est déterminante.

Pourtant ce sont bien les errements de l'action publique qui ont transformé cette épidémie en catastrophe économique majeure, il faudra le garder à l'esprit.

Notre gouvernement, comme beaucoup d'autres, n'a pas été à la hauteur et sa gestion de la crise a été, et demeure, inadaptée, incompréhensible et inefficace.

Les données complètes pour 2020, aujourd'hui disponibles sur le site de l'INSEE confirment que le taux de mortalité des moins de 65 ans a été parfaitement stable, on note une légère hausse pour la tranche des 65-75 ans, + 4% ce qui ramène aux années 2010-2012, un peu plus forte chez les plus de 75 ans, presque 7% mais avec un niveau de mortalité inférieur à la période 2000-2003 durant laquelle la France n'a pas connu d'épidémie notable.

Ce sont donc bien nos gouvernants qui sont responsables de ce désastre, et notre Région est obligée de répondre à une situation qui frappe l'économie, avec tous les drames humains que cela entraîne.

Il a fallu répondre dans l'urgence dès le printemps dernier, et nous l'avons fait dans la mesure de nos moyens car, faut-il le rappeler, notre collectivité ne dispose pas, contrairement à l'Etat, d'une capacité de recourir au déficit budgétaire, déficit permanent d'ailleurs depuis 1974.

Chacun peut remarquer que nous n'avons jamais fait de surenchère ni de propositions irréalistes.

Ensuite il a fallu décider des mesures de relance à travers les décisions modificatives.

Là encore, nous avons accompagné, en regrettant cependant certains choix qui ne sont pas forcément pertinents de notre point de vue.

Aujourd'hui le budget 2021 se veut une réponse forte à la crise, et en même temps vous dites « *confirmer et approfondir l'ensemble des orientations et des mesures prises au cours de cette mandature.* »

Cela mérite d'être débattu, car c'est bien sur ces orientations que nous avons souvent marqué des différences.

Globalement le budget de la Région augmente de 25%, passant de 1,417 à 1,777 milliard d'euros.

Les dépenses de fonctionnement augmentent de 25 M€ (+2,5%) et les dépenses d'investissement de 316 M€ (+79%).

Au niveau de la structure du budget, les grandes masses varient peu :

- Les transports avec 36,5% du budget (44,1% des dépenses d'intervention)
- Le bloc enseignement – apprentissage – formation avec 29% du budget, 32,6% des dépenses d'intervention.

Nous arrivons à 76,7% des interventions régionales, plus des $\frac{3}{4}$.

En comparaison l'aménagement du territoire c'est 6%, le volet économique 7,7%.

Je pense qu'il est important de bien situer les choses.

Au chapitre du fonctionnement il faut tout même souligner la hausse des moyens généraux (+ 8%) et de la masse salariale (+ 4,6%). Et ce point le CESER considère que certaines dépenses liées aux mesures d'urgence ne sont pas intégrées à ce stade.

Globalement, lors des orientations, le CESER avait tout comme nous souligné l'absence de priorités, il semble que les choses n'ont pas vraiment évolué.

Mais c'est un sujet récurrent, nous avons considéré que la dispersion des crédits n'allait pas dans le sens d'une plus grande efficacité.

Nous regrettons qu'il y ait finalement assez peu pour les territoires (+ 15 M€ pour les CRST) avec déjà un déséquilibre au niveau des CRST 2. Dans les nouvelles autorisations de programmes (2021-2028) Orléans Métropole représente 66% des crédits.

Je pense que cet écart va se réduire au fil de la signature des contrats, mais une fois encore cela montre bien que la ruralité n'a pas la même force de frappe que les Métropoles, en particulier pour l'investissement.

Assez peu également pour l'économie malgré la crise que nous traversons avec 18 M€ investis dont seulement 7 en soutien aux entreprises, on voit que c'est peu au regard du budget mais aussi en comparaison des aides de l'Etat.



Mais cela n'est pas surprenant dès lors que les 2 blocs les plus importants des interventions régionales mobilisent à eux seuls plus des $\frac{3}{4}$ du budget.

Le volet le plus important concerne le ferroviaire à la fois sur le matériel roulant et sur les infrastructures.

Cela correspond en partie à un calendrier indépendant du plan de relance : transfert des TET, transferts à la charge des Régions de « petites lignes » comme Tours Loches dont nous reparlerons, maintenances de rames à mi-vie.

Nous trouvons 35 millions d'investissements supplémentaires pour les Lycées, dont 26 pour l'immobilier. Le problème est de savoir si les nouveaux projets pourront démarrer cette année.

Enfin 34 M€ de plus sur les programmes européens, mais là encore nous savons que les délais sont toujours aussi longs, nous en reparlerons au cours de la session.

Pour conclure, la Région est contrainte de revoir totalement la stratégie financière décidée en début de mandat, avec une dégradation de la capacité d'autofinancement, un recours historique à l'emprunt (243 M€) ce qui dégrade la capacité de désendettement, affichée à 5,9 années mais que nous estimons à 7,3 ans après la correction TICPE Grenelle que nous appliquons, c'est d'ailleurs la méthode retenue pour les comparaisons interrégionales. Et ce ratio va encore se dégrader en 2022.

Rappelons que les Régions, contrairement à l'Etat, sont contraintes par des règles en matière d'endettement. La charge de la dette va devenir un réel problème.

C'est pourquoi nous exprimons notre inquiétude de la relance du projet de loi 4D, annoncée par Jean Castex ici-même, dans le contexte de crise que nous traversons.

Ce n'est pas le moment de bouleverser les institutions, la période au contraire demande davantage de stabilité et de visibilité.

Nous voyons pourtant que les présidents de Région la réclament, sans comprendre les conséquences : déclassement des routes nationales, financement et entretien des lignes ferroviaires déficitaires dont se désengage la SNCF, prise en en charge accrue du volet santé etc...

Le danger, nous le répétons, c'est un accroissement de l'inégalité des territoires, avec un risque de décrochage pour certaines régions, la Présidente PS Marie-Guite Dufay l'évoquait pour la Bourgogne-Franche Comté, et je disais au débat d'orientations que nous sommes dans une situation similaire.

Et comme pour la loi NOTRe cette nouvelle organisation serait problématique sans une réforme fiscale dont on ne prend pas le chemin.

Aujourd'hui notre pouvoir de taux ne s'applique qu'à 8,7% des recettes, et encore pour la TICPE nous sommes au plafond depuis le début.



Or, quand l'Etat sera contraint aux efforts de redressement budgétaire, quand il faudra apurer la dette, les 90% de recettes qui sont reversées par l'Etat risquent d'être revues à la baisse, comme nous l'avons vu pour la DGF, alors que nos charges augmenteraient.

Pour conclure nous ne trouvons dans ce budget la traduction d'une véritable stratégie régionale, en dehors de la transition répétée comme une mantra, mais dont des objectifs ne répondent ni à l'urgence, ni à une politique de relance au-delà des retombées de la dépense publique, ni aux attentes du monde économique ou plus généralement de nos concitoyens.

Il faut également être réaliste au sujet de la dépense publique, qui augmente de façon spectaculaire dans la logique du « quoi qu'il en coûte ».

Une manne qui devrait favoriser la relance et ruisseler sur les territoires.

Mais attention tout de même.

Au niveau national on pourrait être tenté de raisonner selon le schéma keynésien, avec le rôle de la dépense publique pour relancer la consommation.

Mais cette formule ne vaut que si les dépenses sont effectuées sur le territoire national. On cite volontiers l'équation de base du modèle keynésien, le fameux $Y = C + I$, en oubliant la suite, le $+X - M$. Et aujourd'hui nous savons bien que chaque relance par la consommation bénéficie d'abord, pour une large part, à la Chine.

En ce qui concerne l'investissement c'est la même chose si l'on se place d'un point de vue régional. Les dépenses les plus importantes, sur l'équipement ferroviaire, ne vont pas créer d'emplois locaux, c'est ainsi. C'est pourquoi il aurait fallu aussi cibler davantage d'actions au niveau régional afin de relancer notre secteur industriel et de préparer l'avenir.

Car un véritable plan de relance ne se limite pas à réparer les dégâts de la crise, il devrait comporter une vision stratégique, mais qui ne peut s'envisager que si l'Etat joue pleinement son rôle de régulateur et demeure le garant de l'égalité des territoires, encore une fois c'est l'inverse que nous propose la loi 4D : désengagement de l'Etat, déconstruction de l'unité nationale, démembrement de la France, et au final disparition de l'Etat-nation, ennemi des mondialistes.

Malheureusement, au-delà de ces constats, il nous est difficile d'amender ce budget de façon significative.

Nous l'avons déjà fait par le passé, mais vous savez bien que cet exercice demeure symbolique, car il faudrait disposer d'autres moyens pour reprendre, pour chaque programme, les lignes budgétaires que nous souhaitons modifier.

Mais c'est peut-être le travail que nous devons entreprendre dans quelques mois si les électeurs nous font confiance.

